

**Déclaration, consentement et signature de l'époux ou du conjoint de fait (temps plein)
Programme intégré d'aide financière aux étudiants Canada – Terre-Neuve-et-Labrador**

Renseignements personnels de l'étudiant		
Prénom de l'étudiant	Nom de famille de l'étudiant	Numéro d'assurance sociale (NAS) de l'étudiant XXX-XXX-

Renseignements sur l'époux ou le conjoint de fait		
Prénom de l'époux ou du conjoint de fait	Nom de famille de l'époux ou du conjoint de fait	Numéro d'assurance sociale (NAS) de l'époux ou du conjoint de fait
Ligne 15000 de la déclaration de revenus de 2022 de l'époux ou du conjoint de fait	Revenu brut prévu pour 2023* de l'époux ou du conjoint de fait si moins qu'en 2022	Revenus associés à la période précédant les études de l'époux ou du conjoint de fait**:

*** Remarque :** Si le montant des revenus bruts prévu de 2023 est inférieur au montant que vous avez déclaré dans la déclaration de revenus de 2022, l'évaluation de la demande se fera en fonction de ce montant et pourrait faire l'objet d'une révision. Si, durant le processus de vérification, les revenus réels s'avèrent plus élevés que ceux déclarés, alors une partie ou la totalité de l'aide financière fournie dans le cadre de la présente demande pourrait être vue comme accordée par erreur et donner lieu à un trop-payé devant être recouvré.

****** La période précédant vos études correspond à la période allant de la fin de votre dernière période d'études à temps plein (études postsecondaires ou secondaires) à la première journée des cours de l'année scolaire courante, et correspond à un minimum de 4 semaines et à un maximum de 17 semaines.

Ventilation des revenus associés à la période d'études de l'époux ou du conjoint de fait	
Revenus d'emploi Montant hebdomadaire brut	Prestations du Régime de pensions du Canada et allocation aux anciens combattants
Prestations d'assurance-emploi Montant hebdomadaire brut	Soutien du revenu – Enfants, Aînés et Développement social Montant mensuel brut
REER Total	Investissements et actifs Total
Autres revenus – veuillez préciser Total	 Total

Déclaration, consentement et signature de l'époux ou du conjoint de fait

Votre conjoint a déposé une demande d'aide financière auprès du programme d'aide financière aux étudiants (StudentAidNL). Veuillez remplir et signer le présent formulaire. En le signant, vous confirmez l'exactitude des renseignements financiers et personnels soumis et vous fournissez la déclaration et les consentements indiqués.

Je déclare ce qui suit :

- J'ai fourni des renseignements complets et véridiques. J'aviserai la Division des services financiers aux étudiants, par écrit, si ma situation financière change. Je ne suis pas responsable des prêts accordés au demandeur.

Je consens à ce qui suit :

- La divulgation et l'échange de mes renseignements personnels par et entre le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador (Division des services financiers aux étudiants, ministère de l'Éducation) et le gouvernement du Canada (ministère de l'Emploi et du Développement social Canada) pour les utilisations, les recherches, les analyses statistiques et les évaluations relatives aux programmes d'aide financière aux étudiants;
- La divulgation de mes renseignements personnels par et entre la Division des services financiers aux étudiants du ministère de l'Éducation et la Division du soutien du revenu du ministère des Enfants, des Aînés, et du Développement social (gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador) pour vérifier le montant des prestations mensuelles de soutien du revenu que je ou mon unité familiale reçoit aux fins de déterminer l'admissibilité de mon conjoint à l'aide financière provinciale et fédérale aux étudiants et aux prestations provinciales de soutien du revenu.

Autorisation de signature de l'Agence du revenu du Canada

Je consens à ce que :

- l'Agence du revenu du Canada communique à la Division des services financiers aux étudiants du ministère de l'Éducation les renseignements qui révèlent mon identité, ainsi que les renseignements sur mes revenus et dépenses provenant de ses dossiers d'impôt. L'information sera pertinente et uniquement utilisée aux fins de la détermination et de la vérification de l'admissibilité de mon conjoint et de son droit aux programmes d'aide financière aux étudiants en vertu de la **Loi fédérale sur les prêts aux étudiants**, de la **Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants** et de la « **Student Financial Assistance Act, 2019** » [loi sur l'aide financière aux étudiants] (Terre-Neuve-et-Labrador) et pour le recouvrement des paiements en trop reçus dans le cadre des programmes auxquels il n'était pas admissible et auxquels il n'avait pas droit. Cette information ne sera divulguée à aucune autre personne ou organisation sans mon approbation préalable. La présente autorisation est valide pour l'année d'imposition précédant l'année de signature de ce consentement et l'année de signature. Dans le présent consentement, « l'année d'imposition précédant l'année de signature » est considérée comme étant l'année précédant la demande auprès de la Division des services financiers aux étudiants, du 1^{er} août au 31 juillet.

Signature de l'époux ou du conjoint de fait

Date

Collecte et utilisation des renseignements personnels :

Les renseignements personnels sont recueillis en vertu de la **Loi fédérale sur les prêts aux étudiants**,

Veuillez envoyer le présent formulaire par télécopieur au 709-729-2298, par courriel à l'adresse studentaid@gov.nl.ca ou par la poste à la Student Financial Services Division, Department of Education P.O. Box 8700, St. John's, NL A1B 4J6

de la **Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants** et de la « **Student Financial Assistance Act, 2019** » [loi sur l'aide financière aux étudiants] (Terre-Neuve-et-Labrador), avec toutes leurs modifications successives, et serviront à déterminer et à vérifier l'admissibilité aux programmes fédéraux et provinciaux d'aide financière aux étudiants. Si vous avez des questions au sujet de la collecte ou de l'utilisation de ces renseignements, veuillez communiquer avec le directeur, Division des services financiers aux étudiants, ministère de l'Éducation, gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, C.P. 8700, St. John's , NL A1B 4J6 ou composer le 709-729-5849.